

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 27 avril 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROVENANCE : Conseil d'administration

PERSONNE RESPONSABLE : Mme Geneviève Hotte

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

SOMMAIRE :

Le 18 avril dernier, la présidente du conseil d'administration a reçu la lettre de démission de Mme Nathalie Pigeon, représentante du collège électoral du conseil des infirmières et infirmiers (CII), en date du 18 avril 2016. Les procédures requises seront entamées pour procéder au remplacement de celle-ci, et ce, selon la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (Loi 10, art. 20.)

OBJECTIF POURSUIVI :

Accepter la démission d'un membre du conseil d'administration et d'entamer les procédures pour son remplacement.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu :

- d'accepter la démission de Mme Nathalie Pigeon, représentante du collège électoral conseil des infirmières et infirmiers, et ce, à compter du 18 avril 2016;
- de combler la vacance par résolution du conseil d'administration pourvu que la personne visée par la résolution possède les qualités requises pour être membre du conseil d'administration au même titre que celui qu'elle remplace (Loi 10, art. 20);
- d'en informer le CII pour procéder au processus de désignation d'une personne par et parmi leurs membres et de nommer un représentant.